



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Lille, le 15 octobre 2018

Communiqué de presse

AIDES PAC 2018 : UN VERSEMENT MAJEUR POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES LE 16 OCTOBRE



Dans les Hauts-de-France, 322 millions d'euros seront versés, le 16 octobre, à plus de 19 300 agriculteurs au titre du paiement des avances des aides PAC 2018. Ce versement sera suivi d'un complément le 19 octobre portant le montant total de l'aide à 335 millions d'euros. Au total, ces deux versements concernent 20 100 exploitations des Hauts-de-France, soit un peu plus de 92 % des bénéficiaires attendus.

Conformément aux engagements pris d'un retour à la normale du calendrier de paiement des aides pour la campagne 2018, ces avances concernent les aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs) et la plupart des aides couplées animales (aides aux bovins allaitants et laitiers, aide ovine et aide caprine), ainsi que, pour les territoires éligibles, l'indemnité compensatoire de handicaps naturels (ICHN).

Afin d'améliorer la trésorerie des exploitations, notamment des exploitations touchées par la sécheresse, les taux de ces avances sur les aides PAC ont été augmentés à 70 % des montants finaux pour les aides directes au lieu de 50 %.

Les agriculteurs dont les dossiers n'auront pas pu être finalisés pour le paiement de cette première avance bénéficieront de nouvelles liquidations fin octobre et courant novembre.

Le versement du solde de l'ensemble de ces aides s'effectuera en décembre 2018.

Par ailleurs, les premiers paiements des aides à l'agriculture biologique et des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) de la campagne 2017 sont en cours. Au 16 octobre, le montant versé à ce titre est de 564 000 euros en région Hauts-de-France, pour 230 dossiers.

Au niveau national, Stéphane Travert, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, a annoncé un versement de 4,3 milliards d'euro sur les comptes des exploitations agricoles françaises suivi d'un versement complémentaire le 19 octobre qui portera ce montant à 4,5 milliards d'euro.

Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, tient à saluer la mobilisation totale des services du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, tout particulièrement des directions départementales des territoires et de la mer (DDT-M), et de l'Agence de service et de paiement, qui rend possible le respect du calendrier de paiement des aides pour la campagne 2018.

Service régional de la communication
interministérielle

03 20 30 52 50

pref-communication@nord.gouv.fr